

Jusqu'à octobre 1960, le Canada avait accueilli, dans le cadre du Programme d'assistance technique, plus de 1,500 ressortissants de divers pays de la région pour leur donner une formation dans une grande variété de domaines dont les principaux sont les suivants: administration et finances, agriculture, coopératives, génie, mines et géologie, statistique, santé, enseignement et bien-être social. Plus de 165 spécialistes canadiens avaient été envoyés dans les pays du Plan de Colombo pour y travailler dans divers domaines, notamment les pêcheries, l'agriculture, le génie, les mines et la prospection, les coopératives, l'administration, l'enseignement, la formation professionnelle et la santé publique. D'autres spécialistes canadiens avaient fait partie d'équipes chargées de procéder aux relevés aériens des ressources naturelles ainsi qu'à l'installation et à l'exploitation du matériel de production.

La Commission consultative du Plan de Colombo a tenu ses réunions annuelles à Singapour en 1955, à Wellington en 1956, à Saïgon en 1957, à Seattle en 1958, à Djokjakarta en 1959 et à Tokyo en 1960. A la réunion tenue à Djokjakarta, la Commission a décidé de prolonger la durée du Plan de cinq ans à compter de juin 1961. Après chacune de ses réunions annuelles, la Commission publie un rapport sur les progrès accomplis et les projets futurs; chaque rapport renferme aussi un exposé de l'activité des pays participants.

Le Programme d'aide du Canada aux Antilles.—Au moment où la Fédération des Antilles a acquis son indépendance en 1958, le Canada s'est engagé à lui fournir de l'aide économique et de l'assistance technique pour une valeur de 10 millions de dollars au cours de la période 1958-1963. La première entreprise importante dans le cadre de ce programme a été la construction de deux vaisseaux mixtes pour le transport entre les îles. Un montant total de \$6,250,000 a été affecté à ce projet. Les navires sont présentement en chantier et sont censés être armés à l'été de 1961. Le Canada a aussi fourni des outils et de l'outillage, d'une valeur de \$22,000, à une école technique de Saint-Christophe.

Jusqu'au 31 octobre 1960, le Canada avait accueilli 38 ressortissants des Antilles venus suivre des cours de formation en différents domaines, tels que l'administration publique, les services d'information, les pêcheries, etc. Au cours de la même période, 28 spécialistes canadiens sont allés travailler à la Trinité, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent et à Saint-Christophe. Parmi ces spécialistes se trouvaient des pédologues, des conseillers en statistique, en droit, en dessin industriel, en construction, en enseignement, en cinéma, en radiodiffusion, en service postal et en administration portuaire.

Le Programme d'assistance technique du Commonwealth.—Lors de la Conférence économique et commerciale du Commonwealth tenue à Montréal en septembre 1958, le Canada a fait connaître sa décision de fournir des fonds au titre de l'assistance technique aux pays du Commonwealth situés en dehors de la région du Plan de Colombo, en particulier aux territoires africains. A la fin de mars 1961, le Canada aura fourni \$1,130,000 dans le cadre de ce programme. Ce sont le Ghana et le Nigeria qui ont reçu le plus d'aide, bien que la Guyane britannique, Hong-Kong et le Sierra Leone aient aussi bénéficié d'une certaine assistance.

Depuis l'adoption de ce programme jusqu'au 31 octobre 1960, 54 cours de formation ont été organisés surtout dans les domaines suivants: agriculture, coopératives, mines, géologie, génie, administration et affaires, santé et bien-être social. Quatorze Canadiens se sont rendus dans le Ghana et le Nigeria pour y travailler dans les domaines de l'enseignement, de l'information, de l'administration publique, du droit, et de l'agriculture.

Collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées et participation à d'autres programmes internationaux d'assistance.—En plus d'une contribution annuelle au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies, le Canada organise aussi des programmes de formation à l'intention des particuliers qui viennent étudier sous les auspices des différentes institutions spécialisées. Il offre aussi ce même service à l'Administration de collaboration internationale des États-